



DECISION D'ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT

N°08/2019/FH2S DU 07/11/2019

Objet : Etudes techniques, suivi et OPC des travaux d'aménagement et de construction du centre de vacances d'Imouzzer Kandar.

Le président de la Fondation en sa qualité d'ordonnateur,

- Vu l'alinéa a) du paragraphe 1 de l'article 45 du Règlement relatif aux formes et conditions de passation des marchés de la Fondation Hassan II pour la promotion des œuvres sociales au profit du personnel du secteur public de la santé ;
- Vu l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N°08/2019/FH2S du 07/11/2019 à 10H:30 ;
- Vu la publication de l'appel d'offres ouvert n°08/2019/FH2S dans les journaux : Le Matin n°16825 du 16/10/2019 et Assahraa Al Maghribia n°10426 du 16/10/2019 ;
- Vu la mise en ligne dudit dossier d'appel d'offres au site Web de la Fondation le 16/10/2019 ;

Décide :

ARTICLE UNIQUE :

D'annuler l'appel d'offres ouvert n° 08/2019/FH2S du 07/11/2019 à 10H30 ayant pour objet : Etudes techniques, suivi et OPC des travaux d'aménagement et de construction du centre de vacances d'Imouzzer Kandar, suite à la modification des données techniques de ladite prestation.


Saïd EL FEKKAK
 Président de la Fondation Hassan II
 Pour la Promotion des Oeuvres Sociales
 du Personnel du Secteur Public de la Santé
04 OCT. 2019